

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU BEAUVAISIS

Ce dossier constitue la feuille de route provisoire du Beauvaisis pour la transition énergétique et l'adaptation du territoire aux conséquences climatiques.

Vous pouvez apporter votre contribution au PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) via l'enveloppe T jointe à ce numéro de Beauvaisis Notre Territoire.



Les constats

Le réchauffement climatique, une réalité sur le Beauvaisis

- Des périodes de canicule plus fréquentes et plus longues (41,6° enregistrés cet été 2019 à Beauvais)
- Une augmentation des températures moyennes annuelles de 1°C entre 1954 et 2017
- Une baisse du nombre de jours de gel (- 10 jours constatés depuis 1954)
- Des épisodes de pluies plus intenses (inondations, coulées de boues)
- Un coût de l'énergie qui augmente continuellement en raison de l'épuisement des ressources fossiles



Photo : Twitter, SDIS 6

Été 2019 dans le Beauvaisis

Une accélération à venir de ces phénomènes

Avec des conséquences sur notre budget

- Une augmentation des polices d'assurance (dégâts matériels causés par les phénomènes climatiques)
- Une hausse des factures énergétiques (chauffage, carburant)

Avec des conséquences sur notre santé

- Des pics de pollution de l'air plus importants
- Des pathologies respiratoires et cardiovasculaires

Avec des conséquences sur notre environnement

- Des pénuries d'eau
- Une perte de la biodiversité et des rendements agricoles

Tout le monde est concerné par le changement climatique : les habitants, les entreprises, les agriculteurs...

Un plan climat, c'est quoi ?



Le Plan Climat du Beauvaisis est la traduction au niveau local d'enjeux internationaux.

Son périmètre géographique : les 53 communes de l'Agglo

Sa durée : 6 ans (2020-2026)

Le Plan Climat, c'est :

- un engagement de tous les acteurs du territoire au service des habitants : les collectivités territoriales, les associations, les organisations professionnelles, les entreprises, l'État, les bailleurs sociaux, etc.
- un travail collectif pour répondre à des objectifs réglementaires :
 - limiter les émissions de gaz à effet de serre (responsables du réchauffement climatique),
 - augmenter la production locale d'énergies renouvelables,
 - améliorer la qualité de l'air.

PCAET

Un cap fixé pour les 30 prochaines années

Après la réalisation d'un diagnostic, une stratégie a d'ores et déjà été établie pour le territoire à l'horizon 2050. Pour l'illustrer, voici la vie quotidienne de Léa et Tom aujourd'hui, puis dans 30 ans.



Tom & Léa (9 ans)



Tom & Léa (40 ans)

Les efforts porteront sur plusieurs domaines :

Sur la rénovation des logements



La facture de mes parents pour se chauffer augmente de plus en plus, et ça ne va pas aller en s'améliorant...

2020



Le confort des logements du Beauvaisis s'est nettement amélioré, l'été comme l'hiver. La moyenne des logements est en étiquette B, contre D auparavant.

2050

Sur les déplacements



Nous avons 2 voitures à la maison, c'est plus pratique, mais le prix de l'essence n'arrête pas d'augmenter... et en plus ça pollue.



Les véhicules propres et les transports collectifs se sont bien développés. On compte près de 150 kilomètres de pistes cyclables (contre 50 dans ma jeunesse).

Sur les activités économiques



Notre économie consomme localement beaucoup d'énergie et de matériaux, mais qu'est-ce qu'on peut y faire ? Mes parents ne vont pas arrêter de travailler.



Grâce à la réduction des distances parcourues par les camions de marchandises et l'optimisation des procédés industriels, les consommations énergétiques ont baissé de 40%.

Sur l'agriculture et l'alimentation



Mes parents font leurs courses au supermarché, mais on ne sait pas trop d'où viennent les produits.



Grâce à la plus grande diversification agricole, nous consommons beaucoup de produits locaux. 12% des surfaces sont désormais cultivées en agriculture biologique (contre 3% en 2019).

Sur la vulnérabilité du territoire face au changement climatique



Cet été, nous avons eu très chaud dans notre logement ; impossible de pouvoir trouver le sommeil. Comment va-t-on faire si cela se reproduit tous les ans ?



Les zones humides et les espaces agricoles ont été préservés. Les zones urbanisées ont été végétalisées. Nous bénéficions de véritables îlots de fraîcheur lors des canicules.

Sur le développement des énergies renouvelables



Mes parents ont une cuve à fioul pour se chauffer et roulent à l'essence. Ce sont des énergies polluantes qui vont se tarir dans un futur proche.



Dans le Beauvaisis, la production locale d'énergie renouvelable a été multipliée par 3 en 30 ans. C'est rassurant car elles sont propres, sûres et en quantité illimitée.

Une première
déclinaison de ce
cap sur les 6 ans
à venir
(2020-2026)

Chiffres clés de la feuille de route provisoire à l'horizon 2026

- une réduction de 24% des émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques
- une réduction de 17% des consommations énergétiques
- une augmentation de la production locale d'énergies renouvelables de 60 %
- une augmentation de la séquestration du carbone de 57 %

Comment ?

Pour atteindre ces objectifs, le Plan Climat du Beauvaisis prendra appui sur **5 thèmes principaux, 35 actions et 112 mesures.**

5 thèmes principaux

LE BATI

LES ENERGIES RENOUVELABLES

LES TRANSPORTS

L'AMENAGEMENT DU SOL

L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Les 5 thèmes en détail



1 LE BÂTI

Plus l'isolation d'un bâtiment est performante et plus sa consommation d'énergie est faible. Au-delà des économies financières générées, l'impact environnemental est réduit en matière de rejets atmosphériques.

Une finalité principale

Réduire la consommation énergétique des logements, des écoles, des bureaux, des entreprises, des hôpitaux, etc.

9 actions

Action 1

Pérenniser les travaux d'amélioration du parc de logement individuel existant

Action 2

Faciliter la connaissance des dispositifs d'aides aux travaux de rénovation énergétique dans le patrimoine privé

Action 3

Développer l'intervention sur l'habitat social

Action 4

Développer l'intervention sur les copropriétés privées

Action 5

Développer l'habitat participatif/partagé/intergénérationnel

Action 6

Développer l'intervention sur la rénovation des bâtiments publics

Action 7

Conduire un travail sur la qualité de l'air intérieur dans tous les bâtiments publics

Action 8

Agir sur l'éclairage public

Action 9

Renforcer la sensibilisation et l'éducation aux éco-gestes/bonnes pratiques

Des exemples de mesures envisagées

- **Expérimenter un guichet unique de l'habitat** qui aura pour vocation de renforcer la lisibilité des acteurs et des aides nationales, régionales, locales pour le secteur de la rénovation.
- **Renforcer la performance énergétique des bâtiments publics** qui sont fortement consommateurs. Chaque collectivité compétente sur le territoire du Beauvaisis entreprendra des travaux de rénovation (enveloppe bâtementaire, remplacement des sources d'énergie de chauffage).



2 LES ENERGIES RENOUVELABLES

Les énergies renouvelables sont celles issues de matières premières disponibles dans la nature qui se reconstituent aussi rapidement qu'elles ont été utilisées (le soleil, le vent, l'eau, les déchets organiques, la chaleur de la terre). Les énergies fossiles ne sont pas renouvelables puisque leurs stocks ne se renouvellent pas dans le temps aussi vite qu'ils ont été utilisés.

Une finalité principale

Diversifier les moyens de production énergétique

6 actions

Action 10

Impliquer et sensibiliser à la connaissance des énergies renouvelables

Action 11

Encourager la création de réseaux de chaleur

Action 12

Encourager les projets autour de la biomasse

Action 13

Accompagner les porteurs de projet privés et publics autour de l'électricité renouvelable

Action 14

Encourager le développement de la méthanisation

Action 15

Favoriser les circuits courts énergétiques

Des exemples de mesures envisagées

- **Valoriser le premier réseau de chaleur** biomasse du quartier Saint-Jean de Beauvais en étudiant son potentiel en solarisation thermique, ainsi que ses possibilités d'extension géographique, et créer d'autres réseaux de distribution de la chaleur sur le Beauvaisis.
- **Favoriser les énergies de récupération** et de chaleur fatale en sortie des processus industriels ou agricoles (stations d'épuration, entreprises privées au fort potentiel, etc.).



3 LES TRANSPORTS

L'intermodalité est l'utilisation de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement (par exemple, vélo puis train).

Une finalité principale

Réduire les besoins en déplacements et faciliter les alternatives à la voiture individuelle

6 actions

Action 16

Encourager le déploiement des plans de mobilités

Action 17

Impulser des changements de pratiques en matière de mobilité

Action 18

Agir sur l'espace public et les usages

Action 19

Agir sur l'offre et faciliter l'intermodalité

Action 20

Engager l'aéroport de Beauvais-Tillé dans un programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre

Action 21

Accompagner la conversion des flottes de véhicules vers des solutions moins émissives

Des exemples de mesures envisagées

- **Créer un système public du covoiturage** à l'échelle de l'agglomération afin de favoriser le développement de cette pratique. Cette action sera centrée sur les actifs, avec l'association des entreprises du territoire.
- **Poursuivre le projet d'aménagement du pôle d'échanges multimodal** de Beauvais afin de répondre aux besoins de mobilité et aux évolutions des pratiques des usagers (accès en modes doux à la gare ferroviaire, relocalisation de la gare routière, promotion de nouvelles mobilités, etc.).



4 L'AMENAGEMENT DU SOL

La séquestration du carbone est le processus qui capte et stocke le carbone de l'atmosphère dans le système sol-plante. Ce captage dans les végétaux va donc atténuer les émissions de gaz à effet de serre responsable du changement climatique.

Une finalité principale

Atténuer les effets du changement climatique

10 actions

Action 22

S'appuyer fortement sur les documents territoriaux de planification

Action 23

Renforcer la gestion des eaux pluviales

Action 24

Protéger les populations par rapport à la chaleur et à l'effet albédo

Action 25

Préserver l'eau potable, les eaux de surface et les eaux souterraines

Action 26

Réduire le risque d'érosion et de ruissellement

Action 27

Réduire le risque d'inondation

Action 28

Evaluer les risques environnementaux et climatiques

Action 29

Réduire les impacts environnementaux issus de l'agriculture

Action 30

Limiter la pollution de l'air extérieur induite par le brûlage des déchets verts

Action 31

Favoriser les gestions différenciées

Des exemples de mesures envisagées

- **Améliorer la gestion des cours d'eau** sur le long terme : retrait des objets encombrants, érosion de berges, gestion de la végétation, restauration de la continuité écologique. Toutes ces actions seront pérennisées et renforcées.
- **Favoriser l'infiltration des eaux pluviales** avec la généralisation des solutions hydrauliques douces (noues végétalisées, bandes enherbées, fossés, bassins de tamponnements, parkings végétalisés, revêtements poreux sur les espaces publics, etc.).



5 L'ECONOMIE CIRCULAIRE

L'objectif de l'économie circulaire est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation, les gaspillages de ressources et la production de déchets.

Une finalité principale

Renforcer les circuits courts

4 actions

Action 32

Renforcer le lien entre la formation et l'emploi local en faveur de la transition énergétique

Action 33

Promouvoir l'attractivité et le potentiel économique local du territoire

Action 34

Valoriser le réemploi, la réutilisation, le recyclage

Action 35

Développer et structurer des filières courtes alimentaires locales

Des exemples de mesures envisagées

- **Favoriser les éco-matériaux locaux** (briques en terre crue, tuiles, pailles, roseaux...), ainsi que les techniques traditionnelles de construction.
- **S'attacher à la réduction des déchets alimentaires** produits sur le territoire en améliorant la gestion des déchets organiques issus des cantines, en encourageant le déploiement de composteurs collectifs et partagés, en valorisant les invendus de la restauration collective ou encore en entrant dans une dynamique territoire zéro-déchets, zéro gaspillage.

Et aujourd'hui ?

Le plan climat est toujours en cours d'élaboration : sa feuille de route ne demande qu'à être enrichie !

Comment contribuer ?

Habitants, usagers du territoire, n'hésitez pas à nous faire part de toutes vos remarques sur le plan d'actions provisoire de l'agglomération du Beauvaisis. 2 possibilités :

- Retourner le coupon-réponse T ci-annexé
- Exprimer votre avis sur la boîte à idées en ligne sur le site internet de l'Agglomération du Beauvaisis (rubrique plan climat)



Les prochaines étapes

- Un examen du plan d'actions provisoire par les autorités publiques (services de l'État, Région des Hauts-de-France)
- Une consultation publique au printemps 2020
- L'adoption finale du plan climat air énergie territorial par le conseil communautaire (mi-2020)



1. Est-ce que le territoire du Beauvaisis est concerné par le changement climatique ?
2. Est-ce que le plan climat sera établi pour 2 ans, 5 ans, 6 ans ou 30 ans ?
3. Est-ce que l'intermodalité relève de l'économie circulaire ?
4. Est-ce que l'on peut agir sur le phénomène des îlots de chaleur ?
5. Est-ce que la séquestration du carbone est liée à une meilleure motorisation des véhicules ?

1. Le changement climatique est un phénomène mondial qui n'épargne pas le Beauvaisis. 2. Le Plan Climat Air Énergie territorial qui n'épargne pas les modes de transport au cours d'un même déplacement. Elle ne relève donc pas de l'économie circulaire. 4. Qui en utilisant l'effet-albédo (action 24). Celui-ci est lié au rayonnement solaire : le noir absorbe une grosse partie des rayons du soleil et se réchauffe fortement (albédo fort), tandis que le blanc réfléchit les rayons du soleil, de sorte qu'il se réchauffe moins rapidement (albédo faible). Le phénomène des îlots de chaleur est donc modifiable avec la végétalisation, la couleur des bâtiments ou encore les matériaux de construction. 5. La séquestration du carbone repose sur les forêts, les couverts végétaux et les sols. Elle n'est donc pas liée aux motorisations, mais elle est très dépendante de l'urbanisation (artificialisation des sols) et de l'agriculture (évolution des pratiques agricoles).

Réponses